

Compte rendu du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du lundi 10 octobre 2016

La séance est ouverte à 17h30.

Le Principal indique que le conseil d'établissement est une instance tripartite composée en nombre égal de membres de droit représentant l'administration, de représentants des personnels de l'établissement et de représentants des parents d'élèves et des élèves.

Le conseil d'établissement est présidé par le chef d'établissement.

Les différents représentants sont présentés au conseil. Le quorum étant atteint, nombre de membres présents en début de séance est supérieur à la moitié des membres ayant droit de vote, les travaux du conseil d'établissement peuvent commencer.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Elodie RODOLPHE, CPE

Attributions du conseil d'établissement : Le Principal rappelle les attributions du conseil d'établissement en référence à la circulaire n°00190 du 24 août 2015 de l'AEFE.

Le règlement intérieur est présenté et commenté par le chef d'établissement. Il est soumis au vote des représentants et adopté à l'unanimité.

VOTE : 13 votants POUR : 13, UNANIMITÉ

Ordre du jour

1. Installation du conseil et attributions
2. Règlement intérieur
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Installation des instances
5. Bilan de rentrée
6. Compte rendu du conseil d'école du 6 octobre
7. Préparation de la rentrée 2017 : carte des emplois

VOTE : 13 votants POUR : 13, UNANIMITÉ

Mise en place des différentes instances

- Conseil de discipline : il est constitué des membres du conseil d'établissement, avec éventuellement le remplacement de certains membres par leurs suppléants.

CONSEIL DE DISCIPLINE Article 31 du décret du 30 août 1985 (non abrogé)		
	Titulaires	Suppléants
Membres de droit	- Chef d'établissement, Président - Directrice - Gestionnaire - CPE	Pas de suppléant
Personnels d'enseignement, de direction, d'éducation, de surveillance	Eric JOHANNHARDT Gislaine NAMBININJANAHARY Hind NAIMI Marion PERRY	Julie MARSON Xaviérine RALISON Séverine DUPIN Johan BONNE
Personnels adm., sociaux, santé, techn., ouvriers, service, labo	Olivia RAZANAKOLONA	
Parents d'élèves	Guillaume RAVELOSON Tantely RAZAFINDRAVELO Jean Fidèle RAZAFIMBELO	
Elèves	Shazane KAMIS Fanilo RAZAFIMAHERY	

- Conseil Ecole-Collège : assure la coordination du nouveau cycle III, de consolidation, regroupant les niveaux de CM1, CM2, 6^{ème}. Il est co-présidé par le Chef d'établissement et la Directrice du Primaire. Sont intégrés dans ce conseil un enseignant des écoles partenaires, Manakara et Mananjary. L'actuel conseil école-collège est reconduit dans sa forme actuelle pour l'année scolaire.
- Conseil du second degré : compte tenu de la composition du Conseil d'établissement, les membres s'accordent pour considérer qu'une réunion du Conseil du 2nd degré ferait double emploi avec celle du Conseil d'établissement. Il est donc convenu que le conseil pédagogique prendra à sa charge les missions du conseil du second degré. Selon l'ordre du jour des représentants des parents pourront être invités à ses réunions. Le conseil du second degré étant une instance de préparation, les décisions sont prises en conseil d'établissement.
- Comité d'hygiène et de sécurité : L'objectif de ce comité est de faire le point sur l'existant et de faire des propositions afin d'améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité. Au moins une visite annuelle est prévue, cette visite éclairera le conseil d'établissement et le comité de gestion sur d'éventuels travaux ou améliorations à prévoir.

Membres de droit	- Chef d'établissement, Président - Gestionnaire - Directrice - CPE externat - CPE internat	Pas de suppléant
Personnels d'enseignement, de direction, d'éducation, de surveillance	Julie MARSON Johan BONNE	Xaviérine RALISON Marion PERRY
Personnels adm, sociaux, santé, techn, ouvriers, service, labo	Lala RAKOTONDRABE	
Parents d'élèves	Guillaume RAVELOSON Tantely RAZAFINDRAVELO	
Elèves	Shazane KAMIS Fanilo RAZAFIMAHERY	

- Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté : il contribue à l'éducation à la citoyenneté, il définit le programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des comportements à risque. Il est présidé par le chef d'établissement et associe des personnels enseignants, des représentants des parents et des élèves.

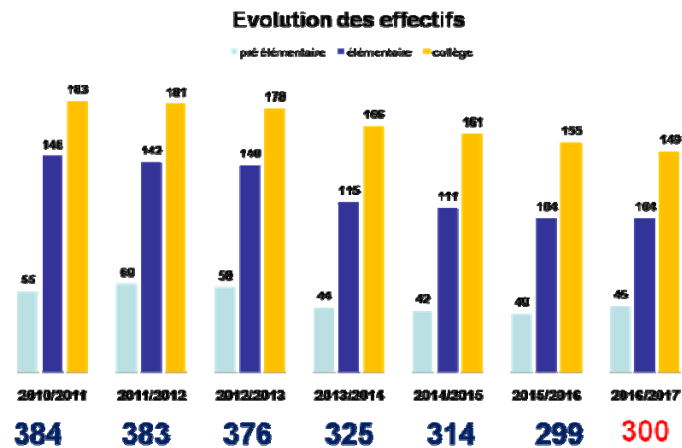
Membres de droit	- Chef d'établissement, Président - Directrice - CPE externat - CPE internat	Pas de suppléant
Personnels d'enseignement, de direction, d'éducation, de surveillance	Gislaine NAMBININJANAHARY Séverine DUPIN	Eric JOHANNHARDT Hind NAIMI
Personnels adm, sociaux, santé, techn, ouvriers, service, labo	Mme Huguette RAZAFIMANDIMBY	
Parents d'élèves	Guillaume RAVELOSON Tantely RAZAFINDRAVELO	
Elèves	Fanilo RAZAFIMAHERY	Shazane KAMIS

Bilan de la rentrée 2016

La rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions, excepté les difficultés de livraison des commandes passées en France :

- Tous les postes sont pourvus.

- ❑ La diminution des effectifs, conforme à la prévision, se stabilise: la perte de 11 élèves au niveau collège s'explique par le départ d'une cohorte de 3^{ème} plus importante que les arrivées en 6^{ème}.
- ❑ 300 élèves au total : 45 en Maternelle, 106 en Élémentaire, 144 au Collège.



TPS+PS+MS 0/12/10 (22)	MS+GS 10/15(25)			47
CP/CE2 16/11 (27)	CE1/CE2 19/9 (28)	CM1 26	CM2 25	106
6 ^{ème} 19/18 (37)	5 ^{ème} 18/19 (37)	4 ^{ème} 18+19(36)	3 ^{ème} 17+17(34)	144

Le Principal rappelle que cette année scolaire c'est :

- ✓ Réforme du collège : une cohérence globale de l'école au collège.
- ✓ Un nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture organisé autour de cinq domaines de formation (les langages pour communiquer, les méthodes et outils pour apprendre, la formation de la personne et du citoyen, les systèmes naturels et les systèmes techniques, les représentations du monde et l'activité humaine)
- ✓ Les nouveaux programmes de l'école élémentaire et du collège sont conçus en cohérence avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- ✓ L'évaluation doit permettre à chaque élève d'identifier ses acquis et ses difficultés afin de pouvoir progresser. Le livret scolaire unique numérique.
- ✓ Commun à l'école et au collège (CM1, CM2 et sixième), le cycle 3 constitue, au sein de la nouvelle organisation de la scolarité obligatoire, un levier déterminant pour renforcer la cohérence éducative entre l'école et le collège et favoriser la continuité des apprentissages.
- ✓ L'apprentissage d'une 2nd langue vivante dès la 5^{ème}
- ✓ Un nouveau DNB
- ✓ Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires.

Les priorités pour cette année scolaire seront :

- ✓ Mise en œuvre de la réforme du collège
- ✓ Formalisation des quatre parcours éducatifs (parcours citoyen, parcours Avenir, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé)
- ✓ L'évaluation des élèves via le carnet de suivi des apprentissages (C1) et le livret scolaire unique numérique (C2, C3 et C4).
- ✓ Formalisation de l'usage des outils numériques
- ✓ Ecriture du nouveau projet d'établissement

Mais également tout ce qui fait la richesse d'un établissement français à l'étranger :

Une politique des langues ambitieuse:

- Malgache dès la maternelle
- Anglais dès le CP
- Mandarin dès la 6^{ème}
- Espagnol en 5^{ème}
- EPI Langue et Culture Anglo-Saxonne dès la 4^{ème}

Des actions pédagogiques pilotes

- APO - orientation 3^{ème}
- APP Monde- *La biodiversité dans tous ses états.*
- APP – *Le journal des hautes terres 2*
- APP – *Prix littéraire : RAVINALA du livre voyageur*

Compte rendu du conseil d'école du mardi 6 octobre

Mme AUTHIER, directrice de l'école, présente le compte rendu du conseil d'école. (Annexe jointe)

Préparation de la rentrée 2017

Prévisions d'effectifs

1 ^{er} Degré	Total	2 nd Degré	Total
TPS			
PS	10		
MS	12		
GS	20		
CP	15		
CE1	16	6 ^{ème}	35

CE2	19	5 ^{ème}	37
CM1	20	4 ^{ème}	37
CM2	32	3 ^{ème}	37
TOTAL	144		146
TOTAL	290		

Selon les estimations réalisées par l'équipe de direction, l'établissement perdrait 10 élèves à la rentrée 2017.

La prévision retenue est de 290 élèves (144 en primaire et 146 élèves au collège). La structure pédagogique en place cette année ne sera pas modifiée.

TPS+PS+MS 22	MS+GS 20				42
CP 15	CE1 16	CE1/CE2 19	CM1/CM2 26	CM2 26	102
6 ^{ème} 17/18 (35)	5 ^{ème} 18/19 (37)	4 ^{ème} 18+19(37)	3 ^{ème} 18+19(37)		146

VOTE : 13 votants POUR : 13, UNANIMITÉ

Carte scolaire 2016/2017

Proposition de maintien de la carte actuelle des emplois

VOTE : 13 votants POUR : 13, UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Le Secrétaire de séance,

Elodie Rodolphe

Le Chef d'établissement,

Thierry GAZZOLI

Le Chef d'établissement,
Thierry GAZZOLI

